



La C.A.F 13 partenaire de l'ALSH de la Ville du Rove



Fiche de renseignements 2018/2019

Veillez remplir cette fiche avec la plus grande attention. Elle nous permet d'une part, d'avoir les renseignements et autorisations indispensables pour l'inscription de votre enfant à l'accueil de loisirs, et d'autre part de répondre au mieux à vos attentes et obtenir le meilleur fonctionnement possible. *Signaler tout changement de situation, coordonnées, état de santé de mon enfant.*

L' ENFANT

Nom : Prénom :

Date de naissance Age au jour de l'inscription : ans

Sexe : féminin ou masculin Poids : Taille :

LES PARENTS

Tuteur 1

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :
.....
.....
.....

Adresse mail :

Téléphone portable : Téléphone domicile :

Téléphone travail :

Tuteur 2

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :
.....
.....
.....

Adresse mail :

Téléphone portable : Téléphone domicile :

Téléphone travail :

Numéro d'Allocataire : Quotient Familial :

REGIME GENERAL (Fonction Publique, Secteur privé, ...) MSA EDG-GDF-SNCF

	Responsabilité civile Individuelle accident :
Compagnie	
Contrat N°	

AUTORISATIONS

AUTORISATION DE SORTIE

Je, soussigné(e)

.....
Responsable de l'enfant, autorise la direction de l'ALSH à effectuer des sorties avec mon enfant, qu'il s'agisse de balades ou d'activités avec la possibilité de trajet en bus ou mini bus .

Signature du ou des responsables :

AUTORISATION DE PHOTOGRAPHIE

Je, soussigné(e)

.....
Responsable de l'enfant, autorise la direction de l'ALSH à effectuer des photographies ou des vidéos de mon enfant et à les utiliser dans le cadre d'une exposition, du site Internet ou autre projection sous condition qu'aucune de ses photographies et vidéos puissent objectivement nuire à l'enfant.

Signature du ou des responsables :

AUTORISATION DE VENIR CHERCHER L'ENFANT

Mme. M..... Mme. M.....

Mme. M..... Mme. M.....

Je, soussigné(e)

.....
Responsable de l'enfant, autorise les personnes ci dessus citées, à venir chercher mon enfant au centre de loisirs.

* Pour laisser leur enfant sortir seul (à partir de 17h), les parents doivent donner une autorisation sur papier libre au directeur du centre.

Signature du ou des responsables :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure « ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT » et m'engage à le respecter.

Fait à le Rove, le

« lu et approuvé »

Signature du ou des responsables :